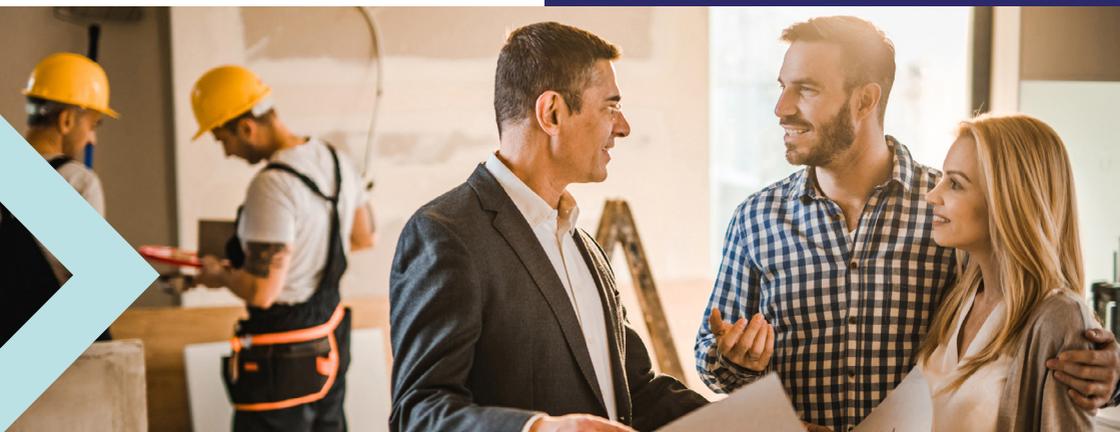




CertiRénov,
c'est l'assurance
de choisir
un professionnel
compétent en matière
de rénovation
énergétique



LES AVANTAGES POUR VOUS

L'accès aux aides financières

MaPrimeRenov', l'Éco-prêt à taux zéro, les certificats d'économie d'énergie (CEE) et des aides régionales et/ou locales.

Un accompagnement complet

Conception et descriptif de l'ensemble du projet, aides aux démarches administratives et financières, information en cours de chantier, réception des travaux, ...

Une amélioration de la performance énergétique

Des préconisations de travaux pour réduire sa consommation et son empreinte carbone.

Une maîtrise de l'ensemble du projet

Un état des lieux technique du bien, une évaluation énergétique avant/après travaux, la réalisation et le suivi des travaux avec des intervenants qualifiés et coordonnés.